Demande de création d'une Mission d'information et d'évaluation, présentée, conformément à l'article L.2121-22-1 du Code général des collectivités territoriales et aux articles 24 à 29 du règlement intérieur du Conseil Municipal de Courbevoie

Les conseillers municipaux dont les noms suivent, représentant plus du sixième de l'effectif du Conseil Municipal de Courbevoie :

Jean-André LASSERRE	Ingrid FASSHAUER
Cécile BOUCHERIE	Daniel SUISSE
Anthony KLEIN	Laure KABACOFF
Joëlle PARIS	Patrick BOLLI
Stéphane LENOEL	Martine VOLARD

exposent les éléments suivants :

EXPOSE DES MOTIFS :

Le périmètre de l'Opération d'Intérêt National de La Défense a longtemps échappé aux conseils municipaux des communes, notamment à notre conseil pour la partie de ce quartier situé sur le territoire de notre commune.

En effet, aucun document d'urbanisme voté par le conseil municipal ne régit l'aménagement et les construction dans ce quartier, actuellement soumis au RNU et dont les autorisations de sols sont délivrées par l'Etat.

Un plan de relance de La Défense a été rendu public, sans que le conseil municipal de Courbevoie n'ait été consulté, alors même que l'un des sites de construction proposé aux concurrents suppose la démolition de plusieurs centaines de logements sociaux sur notre commune.

La gestion des espaces publics est actuellement exercée par l'EPAD et échappe très largement à notre assemblée. Il est cependant établi que les infrastructures ont vieilli et que des sommes considérables devront être mises en jeu pour les remettre à niveau.

Depuis plusieurs années, le changement de statut de ces territoires fait l'objet de discussions et d'études de la part des parties concernées (Etat, Région, Conseil général, Communes, EPAD). Un établissement public de gestion a été créé, l'EPGD, alors que les conditions de son fonctionnement restent floues.

La réforme du Code de l'Urbanisme, transformant les Plan d'occupation des sols en Plans locaux d'urbanisme, impose que ces derniers concernent l'intégralité du territoire d'une commune. De ce fait, le périmètre de La Défense devra à court terme être couvert par le PLU de Courbevoie.

Cependant, jamais un débat portant sur l'avenir de ce quartier, de ses liens avec la commune n'a été organisé au sein du Conseil Municipal de Courbevoie.

Il s'avère que le quartier de La Défense (premier quartier d'affaires européen) exerce une influence considérable sur l'ensemble de la Commune de Courbevoie, et sur son voisinage immédiat, sur les plans urbain, environnemental, fiscal, financier, économique et social.

MISSION D'INFORMATION ET D'EVALUATION

Dans ces conditions, les conseillers municipaux signataires demandent la création d'une Mission d'information et d'évaluation portant sur les conséquences pour Courbevoie de l'opération d'intérêt national de La Défense dans tous les domaines :

- Urbanistique : conséquences de l'intégration du quartier dans le PLU de Courbevoie
- Financier : conséquences en termes financiers pour le budget de la commune de la prise en charge de la rénovation et de l'entretien du quartier par l'établissement public de gestion dont la commune de Courbevoie sera partie prenante.
- Fiscale : conséquences des opérations de déconstruction et construction, ainsi que des contentieux au sujet des surdensités illégales (m² illégaux), sur les bases de la commune, tant pour la taxe professionnelle que pour le foncier bâti et la taxe d'habitation
- Environnemental : conséquences des nouvelles autorisations de construire en termes de transports en commun, d'équipements publics et d'installation de production et de transport de chauffage et de production de froid.
- Economique : aucune évaluation des retombées économiques (positives ou négatives) du quartier d'affaires et du centre commercial n'a été portée à notre connaissance. La mission analysera ces retombées, notamment dans la perspective évoquée avec insistance de classement du quartier en « zone touristique »
- Social : conséquences sociales du plan de relance de la défense sur les habitants du quartier

La mission aura une durée de six mois et son rapport sera communiqué au Conseil Municipal à l'expiration de ce délai.

Jean-André LASSERRE

Cécile BOUCHERIE

Anthony KLEIN

Joëlle PARIS

Stéphane LENOEL

Ingrid FASSHAUER

Daniel SUISSE

Laure KABACOFF

Patrick BOLLI

Martine VOLARD

Groupe municipal
Une autre ambition pour Courbevoie
et
Groupe municipal
Mouvement Démocrate Courbevoie

Monsieur Jacques KOSSOWSKI
Député, Maire de Courbevoie
Hôtel de Ville
92400 COURBEVOIE

Courbevoie, le 21 octobre 2008

Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe la demande de création d'une mission d'information et d'évaluation au sein du Conseil Municipal de Courbevoie, présentée par les dix conseillers municipaux des groupes « Une autre ambition pour Courbevoie » et « Mouvement démocrate Courbevoie ».

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de Courbevoie, je vous prie d'inscrire cett affaire à l''ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Municipal de Courbevoie.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-André LASSERRE

Pour les groupes
Une autre ambition pour Courbevoie
et
Mouvement démocrate Courbevoie